

FICHE DE POSTE

Suite à un emploi déclaré vacant dans une ENSA, conformément à l'article 9 de l'arrêté du 3 janvier 2020 relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture

CONCOURS ENSEIGNANT-CHERCHEUR DES ECOLES NATIONALES SUPERIEURES D'ARCHITECTURE

SESSION 2021

**Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)**

N° BIEP DE DIFFUSION 2020-518464

Intitulé du poste : **Professeur des ENSA**

Groupe de discipline : Théories et Pratiques de la Conception
Architecturale et Urbaine (TPCAU)

Discipline : /
Catégorie : 2

Catégorie statutaire : **A**

Corps : **Professeur**

Code Corps : PROFARCH

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Enseignement supérieur - Recherche**

Emploi(s) Type : **Enseignant théoricien du supérieur DDAO - RCH03B
et Enseignant praticien du supérieur DCAO - RCH03A**

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de Grenoble
60 avenue de Constantine, CS 12636, 38036 Grenoble cedex 02

Missions et activités principales :

L'ENSA Grenoble recrute un(e) professeur(e) dans le champ TPCAU, afin de contribuer à la consolidation et à la diversification des savoirs et savoir-faire dans l'enseignement du projet. L'objectif général est ici de former les étudiants à la conception et à la réalisation architecturale en mobilisant l'expérimentation à l'échelle du corps en mouvement, ainsi que la diversité des outils de conduite de projets opérationnels contemporains (dessin, chantier, économie, matière, matériaux, systèmes constructifs, conditions de confort), tout en mobilisant la notion de cultures constructives dans ses multiples possibilités.

L'enseignement sera déployé en cycle licence et en cycle master.

Ce poste vise à renforcer certaines des orientations scientifiques de l'ENSAG (dossier HCERES) à savoir l'enseignement expérientiel et les enjeux de la transition socio-écologique.

Charges pédagogiques :

- Diriger ou codiriger, et coordonner un parcours ou une partie de parcours, intégrant séminaire et projet en cycle master.
- Participer et/ou prendre en charge un enseignement optionnel en cycle licence s'appuyant sur des modalités expérientielles pour l'apprentissage des cultures constructives.

- Proposer un enseignement de type cours magistral en licence et/ou master articulant recherche et projet sur l'évolution de la discipline architecturale et des outils utilisables par les architectes, au regard des questions posées par la transition socio-écologique et la maîtrise de l'acte de bâtir, du dessin au chantier.
- Participer à l'encadrement de mémoires de master et/ou de PFE développés sur la thématique indiquée.
- Contribuer aux rapports d'études en Licence (selon charges horaires).
- Développer des enseignements sur la thématique indiquée, en partenariat avec les industriels, les entreprises et les artisans, ainsi qu'avec les acteurs de la société civile (collectivités territoriales, métropoles, associations, etc.).
- Développer des enseignements sur la thématique indiquée, avec des partenaires de l'Université Grenoble Alpes tout en consolidant les relations existantes.
- Développer des collaborations avec des universités internationales dans le cadre d'échanges intensifs (notamment sous la forme de workshops).

Évaluation des enseignements :

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble a mis en place une procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants. Tout enseignant de l'école est tenu de respecter cette procédure et d'en faire un outil permettant d'améliorer le contenu et l'organisation des enseignements dispensés à l'École.

Participation au collectif :

La personne recrutée sera tenue d'assurer des tâches complémentaires concernant notamment :

- La participation aux réflexions spécifiques au champ TPCAU au sein de l'établissement, en relation avec les autres champs (dont notamment VT, STA-CIMA, ATR et STA-OMI).
- La participation au débat ouvert sur l'enseignement à distance, dépassant les seuls enjeux numériques.
- La participation aux réflexions spécifiques à la pédagogie expérientielle qui singularise l'ENSAG
- L'intégration dans le champ des thèmes stratégiques de l'ENSAG, identifiés dans le cadre de l'évaluation HCERES : transition socio-écologique, transition numérique, apprentissage expérientiel, justice spatiale, interventions dans l'existant, médiation ...
- L'encadrement des mémoires, des stages, des césures, des mobilités, etc.
- La participation aux jurys d'UE, de semestres, d'années, de fin de cycle
- L'implication dans les projets, instances et commissions de l'école
- Le rayonnement de l'école à diverses échelles (partenariats académiques, avec les territoires et avec les milieux professionnels)

Place et poids de la discipline dans l'école :

Le champ TPCAU représente actuellement 26 ETP soit 47% du nombre d'ETP et d'ETPT sous statut Etat, 1564 heures d'enseignement (48,5%) dans le programme de l'ENSAG. Ce programme est en cours d'actualisation. La place de l'enseignement TPCAU fait l'objet d'un questionnaire global conduit par la CFVE. L'objectif partagé par le corps enseignant et souhaité par les étudiants est une meilleure articulation de tous les enseignements avec l'enseignement du projet dans toutes ses dimensions (connaissance de la matière et des matériaux, construction, confort, économie, organisation des établissements humains, milieux de vie, qualité environnementale). Le rythme et l'intensité des plages de travail imparties à l'enseignement du projet sont également des questions posées dans le cadre de ces évolutions de programme.

Projet scientifique :

L'enseignant(e)-chercheur(e) devra, avec ses propres productions, venir renforcer les travaux et les activités scientifiques d'une équipe scientifique de l'école. Il est souhaité qu'il/elle participe à l'animation de réseaux scientifiques et chaires dont l'école est porteuse. Il/elle contribuera, avec ses collègues du même champ, mais aussi des autres champs, au renforcement des liens entre enseignement et recherche, en particulier sur le sujet

des démarches et processus de conception architecturale et urbaine.

Le/la candidat.e inscrira ses activités de recherche au sein de l'unité de recherche AE&CC et sera invité.e à contribuer au développement et à la consolidation de la chaire Habitat du Futur.

Le/la candidat.e devra faire valoir une pratique en R&D reconnue, y compris internationalement.

Au sein de l'unité AE&CC, le/la candidat.e devra participer à l'évolution des recherches sur l'habitat écoresponsable, l'emploi (et le réemploi) des matériaux bio et géo sourcés, la préservation de la biodiversité, la valorisation culturelle de l'acte de bâtir. Il s'agit de contribuer aux développements de méthodes pluridisciplinaires originales, qui croise via l'architecture, les sciences humaines et sociales et les sciences pour l'ingénieur, aux prismes des enjeux environnementaux, sociétaux et techniques d'aujourd'hui.

Le/la candidat.e participera en particulier au développement d'offre(s) de formations professionnelles partenariales à installer aux Grands Ateliers. Il est attendu qu'il/elle puisse diriger des actions de R&D renforçant les axes de la chaire et contribuer à du co-encadrement doctoral.

Charges horaires d'enseignement et de recherche

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

Compétences principales mises en œuvre :

Titres, diplômes :

- Architecte

Compétences requises :

Le candidat doit pouvoir faire état d'une expertise dans le développement d'une pédagogie expérientielle, en particulier à travers une pratique de l'expérimentation de type *design-build*. Il, ou elle, devra démontrer une capacité réflexive et critique sur l'expérimentation c'est-à-dire être capable de formaliser un positionnement théorique et une méthodologie d'enseignement des théories et des pratiques de la conception architecturale par l'expérimentation.

- **Recul didactique**

Il est attendu du, ou de la, candidat.e qu'il soit capable d'énoncer la mise en œuvre de son enseignement des théories et des pratiques de la conception architecturale d'un point de vue didactique, concernant les contenus et les méthodes, ainsi que préciser la raison du choix de ces méthodes et contenus au regard de compétences et de connaissances à acquérir.

- **Culture ouverte de la discipline**

Le ou la candidat.e doit appuyer son enseignement sur une culture ouverte de la discipline c'est à dire fonder son enseignement sur un positionnement critique des productions marquantes de l'histoire de l'architecture, qu'il doit savoir mettre en perspective pour le XXI^e siècle et au-delà.

- **Engagement dans la recherche**

Le, ou la, candidat.e doit proposer un projet scientifique formalisé qui peut prendre diverses formes, de la recherche académique aux recherches actions. Il devra pouvoir démontrer le lien et la cohérence de ces implications pluralisées dans la discipline architecturale.

- **Ouverture internationale**

Le, ou la, candidat.e doit faire état d'une ouverture à l'international, et de sa capacité à développer des collaborations dans des programmes d'enseignement qui associent des établissements français et étrangers.

- **Interdisciplinarité**

Le, ou la, candidat.e devra démontrer une compétence dans la conduite d'équipes pédagogiques interdisciplinaires à différents niveaux d'enseignement et en particulier être en mesure d'expliquer les dispositifs (contenus / méthodes/ thématiques) qui favorisent les convergences disciplinaires pour l'enseignement des théories et des pratiques de la conception architecturale.

- **Outils**

Au regard des mutations que doit assumer la discipline architecturale, notamment d'un point de vue de l'instrumentation de la conception, et de la redéfinition de son rôle au sein des processus de réalisation de l'architecture dans le cadre de la transition socio-écologique, le, ou la, candidat.e devra développer une compétence d'expertise sur la question des outils qu'il mobilise et enseigne pour l'apprentissage des pratiques de la conception architecturale.

Expérience souhaitée :

- Attester d'une expérience solide de l'enseignement et de la R&D dans le domaine de la conception architecturale par l'expérimentation, ainsi que d'une pratique professionnelle en tant que maître d'œuvre qui se met en vis-à-vis des objectifs pédagogiques.

Savoir-être (compétences comportementales) :

- Avoir des capacités d'écoute et de dialogue, d'animation de projets.
- Savoir s'intégrer dans une équipe pédagogique aux compétences complémentaires et collaborer en bonne intelligence.
- Être bienveillant, en particulier avec les étudiants.

Environnement professionnel :

Forte de l'expérience de praticiens et d'enseignants-chercheurs confirmés, l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG) offre à ses étudiants un enseignement à la fois professionnalisant et universitaire alliant théorie, pratique et expérimentation.

Elle a le souci de former des architectes à la fois critiques et constructifs, préparés à l'évolution des métiers et à la diversité des modes d'exercice, ouverts aux questions sociales et environnementales. Pour cela elle développe une pédagogie innovante par l'approche virtuelle et analogique du projet mais également par l'expérimentation permettant de conjuguer étroitement conception et réalisation. Ses domaines d'excellence couvrent les ambiances, les cultures constructives, la montagne, l'adaptation à la transition écologique & solidaire, la pédagogie expérientielle, le numérique, la médiation.

Reconnue comme un lieu majeur de la recherche en architecture, l'école sait déployer une capacité très forte à répondre à des appels à projets, nouant ainsi des partenariats diversifiés.

L'ENSAG est membre fondateur des Grands Ateliers Innovation Architecture, plateforme d'expérimentation à échelle 1. Elle porte également la chaire UNESCO « Architecture de terre, cultures constructives et développement durable » ainsi que trois chaires partenariales d'enseignement et de recherche en architecture labellisées par le Ministère de la Culture : « Digital RDL (Research by Design Laboratory) », « Habitat du Futur », « Territorialisation ». L'ENSAG porte un Réseau Scientifique Thématique, le « Réseau International Ambiances ». Par ailleurs l'ENSAG est la seule école d'architecture à porter un laboratoire d'excellence (Architecture, Environnement et Cultures Constructives).

L'ENSAG est un établissement public à caractère administratif d'enseignement supérieur sous double tutelle des ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Elle est l'une des vingt écoles nationales supérieures d'architecture en France habilitées à délivrer le diplôme d'État d'architecte. Elle dispense deux formations post-master : un DSA sur les architectures de terre et l'HMONP (100 ADE par an), et un master interdisciplinaire sur le Design.

L'école est aussi caractérisée par une vie étudiante dynamique. Elle compte sept associations en son sein.

Elle est un établissement-composante de l'Université Grenoble Alpes, établissement expérimental créé au 1^{er} janvier 2020, car partenaire de l'initiative d'excellence « Grenoble Université de l'Innovation ». Elle a développé à ce titre de très nombreuses collaborations pédagogiques et scientifiques.

Dans la suite de l'évaluation par l'HCERES et de son accréditation, la nouvelle offre de formation de l'école sera déployée à partir de la rentrée 2021.

L'école en chiffres : 950 étudiants, 238 enseignants chercheurs et intervenants, 47 personnels administratifs et d'appui, 3 unités de recherche dont une UMR, une 40^{aine} de doctorants, une 60^{aine} d'accords de mobilité internationale

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement :

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, depuis longtemps engagée dans une démarche de recherche architecturale et urbaine, est reconnue comme un pôle important de la recherche architecturale. L'école de Grenoble est repérée pour son potentiel de recherche et d'expérimentation, ses orientations thématiques et sa capacité à assurer des coopérations scientifiques, culturelles et professionnelles à l'échelle régionale comme internationale. Elle accueille trois équipes de recherche, toutes membres de l'école doctorale "Sciences de l'Homme du Politique et du Territoire" de l'Université Grenoble Alpes :

- Architecture Environnement et Cultures Constructives, équipe d'accueil porteuse du Labex éponyme, dont l'objectif est de participer à la théorisation de la « recherche par le projet » en s'appuyant sur des travaux organisés selon 7 axes thématiques. Quatre au sein de l'équipe Cultures Constructives : 1. Précédents et projet ; 2. Transitions et transformation ; 3. Territoires, construction sociale et matérialité ; 4. Établissements humains et milieux contraints. Trois au sein de l'équipe CRAterre : 1. Habitats ; 2. Matériaux ; 3. Patrimoines
- le Cresson, équipe grenobloise de l'unité mixte de recherche Ambiances Architectures Urbanité (UMR CNRS/Ecole Centrale de Nantes/Ensa Grenoble et Nantes n°1563) dont les recherches sont ancrées dans les dimensions spatiales de nos sociétés, à travers le prisme sensible des ambiances, les différentes formes de matérialités architecturales, et les multiples dimensions sociales et culturelles des urbanités.
- Méthodes et Histoire de l'Architecture, équipe d'accueil, structurée autour de deux axes : l'histoire critique de l'architecture et les outils et méthodes de la conception architecturale et urbaine.

L'ENSAG est engagée dans l'IDEFI amàco (atelier matières à construire).

Liaisons hiérarchiques : sous l'autorité de la Directrice

Liaisons fonctionnelles : avec l'ensemble de la communauté enseignante, avec l'ensemble de l'administration, avec les partenaires académiques, industriels et issus des territoires

Perspectives d'évolution : selon filière et corps d'appartenance

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions : poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2021/2022

Modalités de recrutement :

Envois des candidatures :



Les candidatures se font uniquement sur le site démarches simplifiées via le lien suivant : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2021>

Aucune candidature déposée sur la PEP ne sera traitée

Une première phase de recevabilité administrative sera assurée par l'ENSA Grenoble.

Puis les candidatures recevables administrativement seront examinées par le comité de sélection dédié qui retiendra une liste de candidats pour l'audition.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Date de mise à jour de la fiche de poste : 30/11/2020